

RELEVE DE COMPTE CHEQUES

du 15 novembre 2016 au 15 décembre 2016

P. 1/1

03101 03103

Hello bank

Tél (1): 01 43 63 15 15

RIB : 30004 01082 00000210439 79

IBAN: FR76 3000 4010 8200 0002 1043 979

BIC: BNPAFRPPXXX

MONSIEUR DAVID PARSONS

34 RUE DU LUIZET 69100 VILLEURBANNE

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des dépôts. www.garantiedesdepots.fr

Monnaie du compte : EURO

Date	Nature des opérations	Valeur	Débit	Crédit
	SOLDE CREDITEUR AU 15.11.2016			351,65
22.11	VIR SEPA RECU /DE PAYPAL EUROPE SARL ET CIE SCA /MOTIF PAYPAL VIREMENT DE VERIFICATION /REF YYR5HZVDTK879BVN PAYPAL	22.11		0,05
22.11	VIR SEPA RECU /DE PAYPAL EUROPE SARL ET CIE SCA /MOTIF PAYPAL VIREMENT DE VERIFICATION /REF YYR5HZPPWSPPYBVN PAYPAL	22.11		0,17
28.11	CHEQUE 9010943	28.11	39,00	
28.11	CHEQUE 9010944	28.11	139,20	
02.12	VIR SEPA RECU /DE PAYPAL EUROPE SARL ET CIE SCA /MOTIF YYW5HZJ29XQZ8EZE PAYPAL /REF YYW5HZJ29XQZ8EZE PAYPAL VIREMENT	02.12		39,00
02.12	VIR SEPA RECU /DE MME PARSONS AUDREY /MOTIF SPECTACLES AGOS /REF SPECTACLES AGOS	02.12		139,20
06.12	CHEQUE 9010942	06.12	21,90	
	TOTAL DES OPERATIONS		200,10	178,42
	SOLDE CREDITEUR AU 15.12.2016			329,97

Montant de votre autorisation de débit en compte au 15.12.2016 : 250,00 Euros au taux nominal de 8,00%, soit un TAEG de 8,2% (le TAEG effectif résultera de l'utilisation de débit en compte dans la limite du taux de l'usure et sera communiqué lors de l'arrêté trimestriel).

(1) Coût d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine

Vous avez des questions ? Vous rencontrez un problème ? Les conseillers Hello Bank! sont à votre écoute. Si leur réponse ne vous convient pas, vous pouvez écrire au Service consommateurs. Enfin, en dernier recours, vous pourrez saisir par courrier le Médiateur de BNP PARIBAS à l'adresse suivante :

Médiateur auprès de BNP PARIBAS - Clientèle des Particuliers - ACI : CIHRCC1 - 75450 PARIS CEDEX 09. Le Médiateur, qui est indépendant, vous apportera une réponse dans les deux mois de la saisine, sous réserve que votre demande soit éligible à la Médiation et que les recours précédents n'aient pas permis de trouver une solution.